



Rapport Annuel 2014 Collecte et Traitement des Déchets Ménagers

**Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320 rue des verseaux
02360 ROZOY SUR SERRE
Tél : 03.23.98.04.54 - Fax : 03.23.98.87.67
Courriel : pantoni@portes-de-thierache**

Rapport établi conformément à l'article

L2224-5 du Code Général
des Collectivités Territoriales

et au décret 2000-404 du 11 Mai 2000

RAPPORT ANNUEL 2014

Service d'enlèvement des ordures ménagères

Chapitre I : Les moyens mis en œuvre

- Présentation générale P.4
- Les actions de communication P.5

Chapitre II : La collecte sélective

- Les indicateurs techniques P.7
 - ⇒ Le dispositif de collecte
 - ⇒ La collecte des déchets ménagers
- Les indicateurs financiers P.11
 - ⇒ Les dépenses de collecte et de traitement
 - ⇒ L'évolution des coûts du service
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre III : Les déchetteries

- Présentation du dispositif P. 15
- Les indicateurs techniques P. 17
 - ⇒ La fréquentation des usagers
- Les indicateurs financiers P. 18
 - ⇒ Les dépenses de transport et de traitement
 - ⇒ Les recettes de valorisation

Chapitre IV : Le compostage individuel

- Les indicateurs techniques P.23
 - ⇒ Le matériel proposé
 - ⇒ Foyers participant à l'opération

Annexe 1 : Evolution des gisements collectés P.25

Les moyens mis en œuvre

Présentation générale

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache couvre un territoire rural de 30 communes regroupant 7 420 habitants.

Elle gère la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que des déchets assimilés aux déchets ménagers provenant de l'artisanat et du commerce.

Pour assurer ce service à la population, elle dispose de moyens humains :

- 1 chargée de mission Gestion des déchets,
- 2 gardiens de déchetterie.

Le service des déchets ménagers comprend 2 postes principaux :

- la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective des emballages,
- la gestion de 2 déchetteries.

Les prestations relatives à la collecte et au tri sélectif sont effectuées par 3 entreprises :

- la société Flamme Environnement assure la collecte,
- la société Recyclages des Vallées gère le traitement par le tri des recyclables, elle soustraite l'enfouissement des déchets ménagers.

Le traitement des déchets ménagers repose sur trois grands principes :

1. La valorisation matière et le compostage des déchets verts

- Le tri et le conditionnement des produits issus de la collecte sélective (hormis le verre) sont effectués sur le Centre de tri d'Hautmont et expédiés vers les filières appropriées.
- Les produits issus des déchetteries sont dirigés comme suit :
 - les gravats impropres à une valorisation locale sont traités dans un centre spécialisé,
 - le bois est broyé puis valorisé sous forme de panneaux de particules,
 - les plastiques sont régénérés et sont envoyés dans les usines de plasturgie,
 - les cartons sont valorisés en papeterie,
 - les déchets verts sont compostés. Les tailles de haies et branchages sont broyés et valorisés localement,
 - les D.D.S. font l'objet d'une valorisation énergétique (acides, bases, ...) et matière cas des huiles de moteur, des batteries, des piles ...)
 - les DASRI des malades en automédication sont incinérés,

2. Le recyclage du verre par la verrerie BSN à Reims.

3. L'enfouissement en Centre de Stockage de Déchets Ultimes des produits non valorisables encombrants et déchets ménagers (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).

Les actions en 2014

1. Editions

- ♦ Remise à jour du mémotri en habitat vertical
- ♦ Fiche technique sur les déchets pouvant être réceptionnés en déchèterie

2. Sensibilisation des scolaires

Mise en place au collège de Montcornet du compostage des restes de repas et de préparation. Les élèves, les enseignants et l'ensemble du personnel sont amenés à trier les déchets non organiques, geste essentiel à la valorisation matière.

3. Sensibilisation des acteurs (élus, habitants, entreprises)

- ♦ Porte en porte en habitat pavillonnaire et contrôle qualité des bacs de tri
- ♦ Organisation sur déchèterie de stand sur la valorisation des déchets : quizz, distribution de mémotri, fiche technique sur le compostage des déchets de cuisine
- ♦ Campagne de communication en habitat vertical : affichage, rappel des consignes et des gestes de réduction en porte à porte,
- ♦ Visite des élus de l'usine de régénération des plastiques à Verdun en septembre 2014
- ♦ Divers ateliers et conférences du rés'Eaux des jardins s'emmêlent



La collecte sélective



Les indicateurs techniques

DISPOSITIF DE COLLECTE

**Collecte hebdomadaire simultanée en trois flux,
grâce à un camion tri-compartmenté :**

Flux 1 : Ordures ménagères résiduelles en sac (OMR)

Une fois par semaine en porte à porte

Flux 2 : Verre en bac bicompartimenté

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, les EMR

Flux 3 : Emballages à recycler en bac bicompartimenté

Comprenant les papiers/cartons, les journaux/magazines, les bouteilles en plastique, les emballages métalliques

Une fois par semaine en porte à porte en même temps que les OMR, le verre

Une collecte sélective **des cartons auprès des artisans et commerçants.**

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Population desservie : CAP barème E

Population selon dernier recensement INSEE 2011 – population municipale	7 420 habitants
Taux d'habitat vertical (hab./Km ²)	5.33 %

Flux collecté par tournée :

Tournées	Communes collectées	Répartition des flux collectés			<i>Refus de tri AMR issus des caractérisations</i>
		OM kg/hab/an	Verre kg/hab/an	AMR kg/hab/an	
Lundi 1506 hab.	<i>La Ville-aux-bois, Dizy-le-Gros, Le Thuel, Berlise, Noircourt, Montloué</i>	226.49 69.91 %	49.85 15.39%	47.61 14.70%	12.86 T 17.94 %
Mardi 1507 hab.	<i>Montcornet</i>	214.94 73.17 %	35.55 12.10%	43.26 14.73 %	12.59 T 19.31 %
Mercredi 1816 hab.	<i>Chaourse, Lislet, Vincy-Reuil et Magny, Ste Geneviève, Dolignon, Morgny, Renneval, Dagny- Lambercy, Vigneux-Hocquet</i>	163.00 66.64 %	39.67 16.22%	41.93 17.14%	18.11 T 23.79 %
Jeudi 1352 hab.	<i>Rozoy-sur-Serre, Raillimont, Rouvroy-sur-Serre, Soize, Chéry- les-Rozoy</i>	223.37 70.88 %	45.50 14.44%	46.27 14.68 %	9.98 T 15.96 %
Vendredi 1239 hab.	<i>Brunehamel, Dohis, Cuiry-les- Iviers, Archon, Parfondeval, Grandrieux, Résigny, Les Autels</i>	199.61 67.06 %	52.91 17.78%	45.12 15.16 %	12.24 T 21.89 %

Valorisation après répartition des tonnages entre les collectivités :

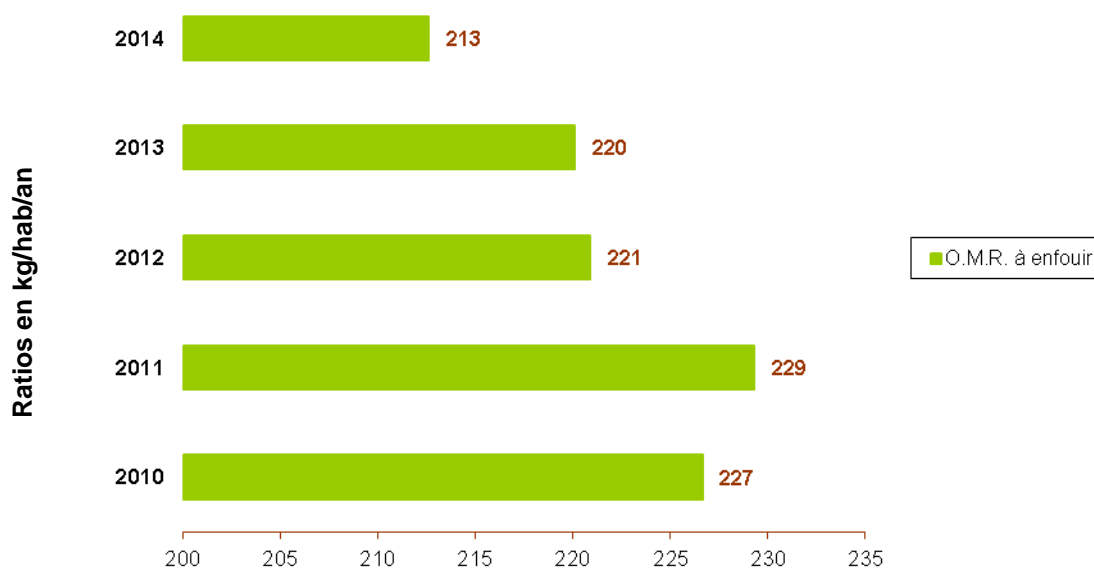
19.90 % de refus de tri soit 65.53 tonnes pour l'année,
328 tonnes de verre,
264 tonnes d'emballages à recycler,

Flux mensuel collecté : 7420 hab.

Mois	Déchets ménagers résiduels en T	Emballages collectés en T	Verre collecté en T
Janvier	132.77	29.28	30.32
février	108.26	23.98	21.74
Mars	120.50	26.96	23.10
Avril	120.80	28.68	28.32
Mai	119.83	27.96	29.20
Juin	119.68	26.78	29.80
Juillet	136.57	29.48	31.86
Août	128.78	25.82	30.22
Septembre	133.58	28.38	27.10
Octobre	140.89	30.98	27.44
Novembre	116.90	25.16	23.18
Décembre	131.78	28.04	25.42
TOTAL <i>en kg/hab./an</i>	1510.34 203.55	331.50 44.68	327.70 44.16

Evolution des tonnages collectés :

Evolution des tonnages collectés et enfouis



☞ La baisse des déchets collectés enregistré depuis 2010 se poursuit en 2014.

☞ Les refus de tri sont calculés à partir de 18 prélèvements annuels dans la benne de collecte. Chaque tournée de la semaine est échantillonnée 3 fois et 3 tournées sont définies au hasard.

Flux trimestriel réceptionné et trié au centre de tri : population de référence 7420 hab.

	Trimestre	Emballages et papier à recycler		Refus de tri chaîne de tri avec film, débris de verre	
		en Tonne	en kg/hab/an	en Tonne	en kg/hab/an
Tonnages Réceptionnés et triés	T1	67.01	36.12	15.63	8.42
	T2	65.27	35.18	18.17	9.79
	T3	64.83	34.95	17.26	9.30
	T4	66.71	35.96	14.47	7.80
	TOTAL	263.82 T	35.55 kg/hab/an	65.53 T	8.83 kg/hab/an

Evolution des tonnages enfouis de 2006 à 2014 :

Kg/hab/an	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Population municipale	7 539	7 539	INSEE 2006 7 454	INSEE 2007 7 473	INSEE 2008 7 457	INSEE 2009 7 416	INSEE 2010 7 474	INSEE 2011 7 420
O.M. collectées	222.22	219.26	220.79	213.14	211.92	205.17	201.82	203.55
Refus de tri	7.2	7.6	8.49	7.73	8.18	7.43	7.66	8.83
TOTAL enfouies	229.4	226.86	229.29	220.87	210.10	212.6	209.48	212.38

☞ On constate une légère augmentation des tonnages globaux à enfouir.

Evolution des matériaux réceptionnés et triés au centre de tri de 2007 à 2014 :

Kg/hab/an	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Population	7 539	7 539	INSEE 2006 7 454	INSEE 2007 7 473	INSEE 2008 7 457	INSEE 2009 7 416	INSEE 2010 7 474	INSEE 2011 7 420
Verre PAP recyclé	47.90	47.35	46.23	45.36	45.77	44.63	45.40	49.25
Verre AV recyclé	1,39	2.48	2.46	2.57	1.35	3.01	1.30	1.57
VERRE recyclé	49.29	49.83	48.69	47.93	47.12	47.64	46.70	50.82
Journaux/magazines	26.75	26.21	25.23	24.49	26.34	28.37	28.74	26.74
Cartons	5.73	4.31	3.52	4.44	6.06	3.62	3.19	2.58
Briques alimentaires	0,61	0.51	0.62	0.72	0.55	0.36	0.40	0.29
Bouteilles plastiques	5.92	5.19	5.07	5.37	5.48	4.18	4.11	3.68
Emballages en acier	3.41	3.22	3.31	3.28	3.08	2.36	2.62	2.11
Emballages aluminium	0,15	0.23	0.22	0.18	0.19	0.13	0.11	0.15
AMR réceptionné/ trié	42.57	39.67	37.97	38.49	41.70	39.22	39.16	35.57

☞ On constate une forte baisse des tonnages d'emballages recyclés réceptionnés et triés au centre de tri.

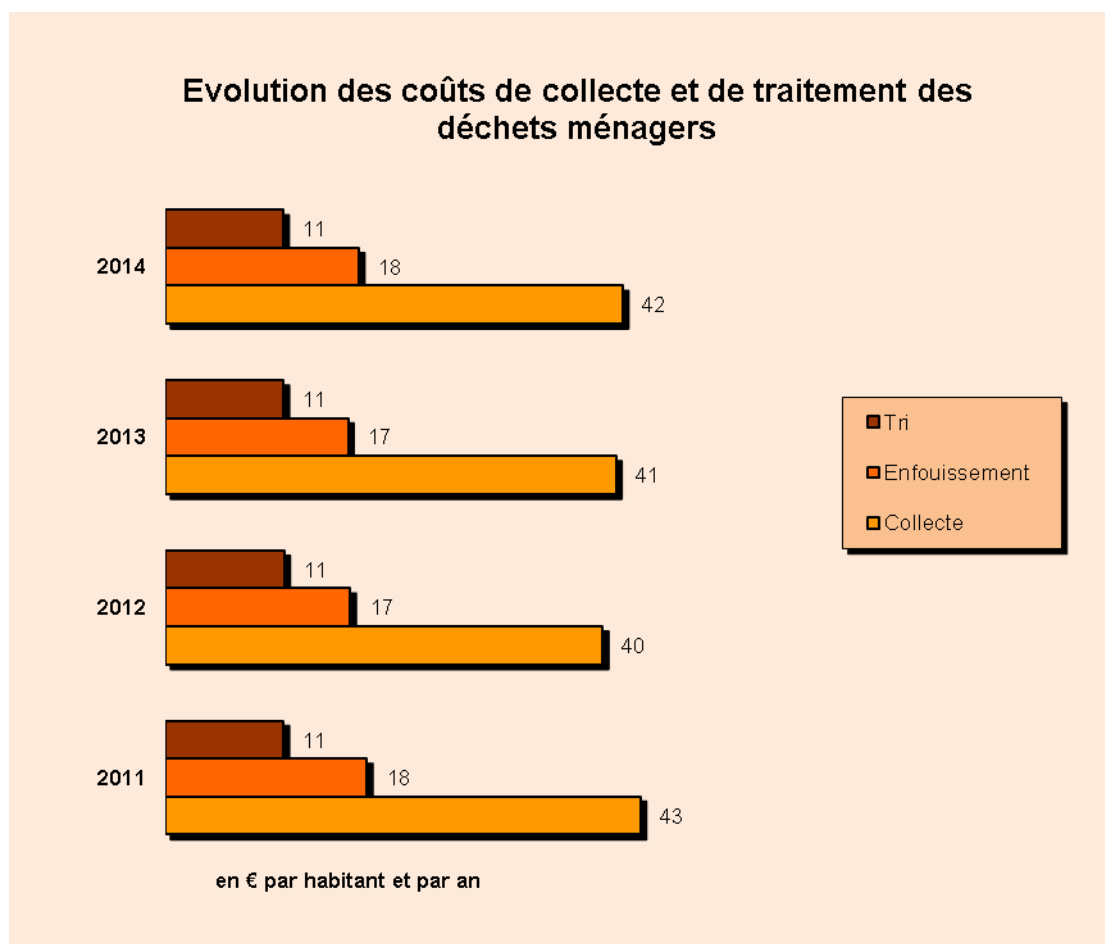
Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT

Année 2014 en TTC	Coût de collecte	Coût (Tri) de traitement	Coût d'enfouissement	TOTAL
Janvier	26 827.00	7 370.23	11 704.10	45 901.33
Février	26 016.21	5 616.99	9 441.96	41 075.16
Mars	26 480.43	6 279.79	10 808.56	43 568.77
Avril	26 633.97	6 717.27	10 517.73	43 868.98
Mai	26 616.80	7 106.65	11 558.35	45 281.80
Juin	26 601.31	6 455.98	10 826.57	43 883.87
Juillet	27 060.47	6 986.85	12 128.85	46 176.16
Août	26 782.85	6 262.98	11 594.38	44 640.22
Septembre	26 872.78	6 894.25	11 686.18	45 453.20
Octobre	27 090.16	7 189.03	12 364.77	46 643.96
Novembre	26 367.60	6 161.52	11 508.59	44 037.71
Décembre	26 791.76	6 714.14	11 811.43	45 317.33
TOTAL TTC <i>en €/hab./an</i>	320 141.34 43.15	79 755.69 10.75	135 951.47 18.32	535 848.50 72..22

Le transport du verre pour les containers en apport volontaire est réalisé par la société MYTNICK. La prestation s'élève à **449.68** € TTC pour 11.68 tonnes de verre collectées.

EVOLUTION DES COÛTS DU SERVICE (hors recettes)



Remarques :

- Le coût de collecte : il est basé sur un prix par kilomètre et par tonne transporté. Le coût de collecte évolue en fonction des tonnages collectés. Les prix du marché sont actualisés chaque année (formule de révisions) en mars.

- Le coût d'enfouissement : le coût d'enfouissement à la tonne est de 55.99 € HT, à ceci s'ajoute la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui est de 22 € par tonne enfouie.

- Le coût de tri : Les recettes issues de la garantie de reprise et la vente des matériaux couvrent 100 % des dépenses liées au tri des emballages collectés.

LES RECETTES DE VALORISATION

Matériaux recyclés	Tonnage expédié	Soutien financier Eco-emballages/EcoFolio		Prix de reprise des filières		RECETTES TOTALES
		Soutien en €/t	Soutien	Prix reprise en €/t	Montant	
Plastiques en stock -0.65 T	30.29	596 €/t	21 919 €	237 à 271 €/t	7 680 €	29 599 €
Aluminium en stock -0.49 T	1.38	278 €/t	465 €	490 €/t	677 €	1 142 €
Acier en stock 0.13 T	18.37	62 €/t	1 382 €	135 à 139 €/t	2 527 €	3 909 €
Cartons/emb. Papier* en stock 7.01 T	14.39	202 €/t	13 769 €	54 à 60 €/t	849 €	14 618 €
Jx/magazines en stock 18.76 T	178.98	-	0 €	72 à 78 €/t	11 501 €	11 501 €
Briques alimentaires en stock -1.83 T	3.40	234 €/t	966 €	-	-	966 €
Verre en stock -2.38 T	377.09 dt AV11.68	4.0 €/t	1 794 €	28.1 €/t	10 577 €	12 371 €
Sous - TOTAL	623.90		40 298 €		33 811 €	74 109 €

Tarif à l'adaptation et à l'amélioration locale	51 312 €	-	-	51 312 €
Valorisation énergétique	1 793 €	-	-	1 793 €

Sommes totales perçues pour le recyclage des matériaux	127 214 €
---	------------------

* PAP : collecte de verre en porte à porte

* AV : collecte du verre en apport volontaire

*Eco Emballages soutient une partie des cartons réceptionnés sur nos deux déchèteries soit pour l'année 2014, 41.71 tonnes.

Les tonnages de matières recyclables collectés et triés font l'objet à la fois :

- d'un soutien financier à la tonne de la part d'Eco-Emballages suivant les performances exprimées en kg par habitant et par an,
- d'un soutien financier d'EcoFolio pour les journaux/magazines au prorata des tonnages annuels déclarés,
- d'une recette issue de la vente des matériaux triés à une entreprise spécialisée.

☞ Pour 2014, les recettes générées par la collecte sélective s'élèvent à **127 214 €** dans le cadre du barème E (hors soutien aux actions de communication).

Les déchetteries



Présentation du dispositif

Depuis le 1^{er} juillet 2001, deux déchetteries sont ouvertes l'une sur Montcornet située sur le site de l'ancienne sucrerie et l'autre à Rozoy-sur-Serre rue de la Praille.

Objectifs :

- * Trier à la source pour valoriser davantage les déchets,
- * Donner à l'usager une solution de proximité respectueuse de l'environnement

GARDIEN DE DECHETTERIE

Son rôle :

- * Accueillir et informer les usagers,
- * Accompagner l'usager dans sa démarche de tri,
- * Entretien la déchetterie,
- * Surveiller le remplissage des bennes et en assurer les rotations.

MODALITE DE FONCTIONNEMENT

Chaque déchetterie est pourvue de 6 bennes à quai réparties de la manière suivante :

- Cartons non souillés,
- Déchets verts (tontes de pelouse, petits jardinages...),
- Gravats (faïences, briques, pierres,...),
- Encombrants (matelas, sommiers, moquettes, cloisons, plâtres....),
- Ferrailles (tuyaux, vélo, fer, acier ...).
- Bois (meubles, planches)
- Plastiques rigides (tuyaux d'arrosage, salon jardin, réserves d'eau, ...)

Depuis 2010, les branches hors résineux sont triées et broyées. Le broyat obtenu est valorisé sous forme de paillis par les communes et les usagers du territoire.

A ce dispositif s'ajoute un local Déchets Dangereux des Ménages accueillant différents produits toxiques apportés par les ménages :

- les acides et les bases (soude, débouche évier...),
- les solvants liquides (antirouilles, détergents, diluants, produit de traitement du bois),
- les produits pâteux (colles, vernis, peintures, graisses ...),
- les phytosanitaires des particuliers (désherbants, engrais, herbicides ...),
- les bombes aérosols non vidés,
- les piles et les néons,
- les produits non identifiés.

Des cases sont aménagées pour recevoir :

- les pneus des particuliers,
- les gravats propres,
- les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (D3E).

Les déchetteries sont également équipées :

- une cuve pour accueillir les huiles de vidange et d'un bac pour les batteries.
- un fût pour réceptionner les huiles végétales des professionnelles et des ménages

Abri Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux : Depuis janvier 2009, la déchetterie de Montcornet réceptionne les collecteurs de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux des malades en automédication. Un abri bétonné et verrouillé a été installé pour cet usage.

Zone de réemploi : à l'appréciation des gardiens de déchetterie, les apports des usagers pouvant faire l'objet d'une deuxième vie sont laissés sur le quai une journée en libre accès avant d'être mis dans une benne.

COLLECTE ET TRAITEMENT

La Communauté de Communes a intégré les nouvelles filières nationales de Responsabilité Elargi du Producteur (REP) mises en place tels :

- les Déchets Dangereux Spécifiques, elle a signé un partenariat avec Eco DDS qui assure la collecte et le traitement gratuitement d'une partie des déchets toxiques des ménages,
- les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux sont pris en charge par l'éco-organisme DASTRI. Il fournit les collecteurs vides à aiguilles aux pharmacies. Ces dernières les remettent à leurs clients. Le point de collecte des collecteurs pleins est situé sur la déchèterie de Montcornet.

D'autres prestataires interviennent sur les 2 sites comme :

- CHIMIREC VALRECOISE pour les autres déchets dangereux, les huiles de moteur usagées, etc
- RECYCLAGES DES VALLEES pour les déchets réceptionnés en haut de quai : les D.I.B., les déchets verts, les gravats, les papiers/cartons, les métaux, le bois, les plastiques rigides,
- DERICHBOURG pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) dans le cadre de la REP.

1- Déchets acceptés (Voir modalités de fonctionnement)

Chaque particulier peut apporter l'ensemble des déchets ci-dessus gratuitement dans la limite de 2 m³/semaine. Les déchets des communes sont acceptés au même titre que ceux des particuliers.

2- Déchets professionnels

Suite au travail mené à l'échelle du département pour l'accueil des déchets professionnels dans les déchetteries de l'Aisne, la communauté de communes a engagée en 2007 une réflexion sur les modalités d'accès des entreprises sur les 2 déchetteries du territoire. La communauté de commune teste depuis septembre 2007 le maintien d'un accès gratuit de 2 m³ par semaine couplé à un accès payant pour tout apport supérieur. Cette tarification se base sur la nature des déchets déposés et le véhicule utilisé pour leur transport en déchetterie.

La Charte pour l'accueil des déchets professionnels dans le réseau des déchetteries de l'Aisne a été signée le 1^{er} octobre 2007 en présence du président de la Chambre des Métiers, du CAPEB, de l'ADEME, de la FFB de l'Aisne, de la Chambre d'Agriculture.

3- Déchets interdits :

- les ordures ménagères collectées une fois par semaine en porte à porte,
- les Déchets Toxiques en Quantité Dispersée des professionnels,
- les médicaments périmés ou non utilisés (en pharmacie).

Les indicateurs techniques

FREQUENTATION DES USAGERS

Population de référence : 7 420 habitants

	DECHETTERIE									
	ROZOY-SUR-SERRE					MONTCORNET				
Année 2014	T 1	T 2	T 3	T 4	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	Total
Archon	30	39	63	63	195	1	4	0	3	8
Les Autels	9	16	12	20	57	0	0	2	0	2
Berlise	18	11	29	44	102	5	5	12	1	23
Brunehamel	126	197	209	143	675	4	11	4	7	26
Chaurouse	3	5	8	16	32	294	544	512	312	1662
Chéry-les-Rozoy	46	60	40	43	189	1	1	3	2	7
Clermont les Fermes	0	5	9	1	15	3	31	24	6	64
Cuiry-les-Iviers	4	12	8	7	31	1	1	1	3	6
Dagny-Lambercy	7	4	5	11	27	2	6	7	84	99
Dizy-le-Gros	17	11	14	12	54	235	395	378	204	1212
Dohis	10	19	23	6	58	0	0	0	1	1
Dolignon	4	14	12	5	35	1	1	0	0	2
Grandrieux	26	35	25	20	106	1	0	0	79	80
Lislet	5	3	2	2	12	174	454	521	200	1349
Morgny-en-Thiérache	10	14	8	4	36	2	6	11	23	42
Montloué	16	17	10	15	58	60	103	80	397	640
Montcornet	23	31	36	22	112	978	1385	1469	640	4472
Noircourt	8	7	15	55	85	15	13	29	13	70
Parfondeval	36	84	96	85	301	1	1	2	3	7
Raillimont	23	46	39	19	127	0	1	0	0	1
Renneval	12	18	8	19	57	14	10	24	5	53
Résigny	21	30	53	17	121	0	1	7	1	9
Rouvroy/Serre	10	20	35	219	284	0	0	1	3	4
Rozoy/Serre	761	1142	858	486	3247	6	9	30	10	55
Ste Geneviève	25	34	55	16	130	17	20	23	9	69
Soize	19	22	21	11	73	11	12	14	20	57
Le Thuel	2	2	9	3	16	21	35	45	51	152
Vigneux-Hocquet	3	2	5	0	10	50	68	86	39	243
Vincy-Reuil et Magny	3	8	8	2	21	15	25	30	42	112
La Ville au Bois	3	5	1	0	9	71	122	162	57	412
Total trimestriel	1280	1913	1716	1369	6278	1983	3264	3477	2215	10939

Les indicateurs financiers

LES DEPENSES DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT

1- DECHETS MENAGERS BANALS

Nature	Tonnage <i>en tonne</i>	MONTANT		
		Enlèvement <i>en € TTC</i>	Traitement <i>en € TTC</i>	Enlèvement + Traitement <i>en € TTC</i>
DECHETTERIE DE ROZOY-SUR-SERRE				
Gravats	33.36	900.3	308.4	1 208.7 €
Déchets Verts	155.3	4 225.5	2 805.2	7 030.7 €
Ferrailles	7.02	352.1	0.0	352.1 €
Plastiques	14.48	1 483.5	668.8	2 152.3 €
Bois	34.78	1 795.2	402.0	2 197.2 €
Encombrants	182.70	5 396.9	16 971.1	22 368.0 €
Cartons	23.48	1 991.3	0.0	1 991.3 €
TOTAL	451.12 T	16 144.8	21 155.5	37 300.3 € TTC

DECHETTERIE DE MONTCORNET				
Gravats	49.76	779.1	460.0	1 239.1 €
Déchets Verts	297.7	7 891.0	5 376.0	13 267 €
Ferrailles	18.44	1 056.5	0.0	1 056.5 €
Plastiques	21.70	2 106.9	1002.2	3 109.1 €
Bois	60.44	2 770.6	698.5	3 469.1 €
Encombrants	275.48	7 850.2	25 589.4	33 439.6 €
Cartons	38.76	2 885.9	0.0	2 885.9 €
DEEE *	27.91	0.00	0.0	0.0 €
Location benne	12 bennes	1 200.0		
TOTAL	762.28 T	25 340.2	34 446.1	59 786.3 € TTC

DEEE * Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

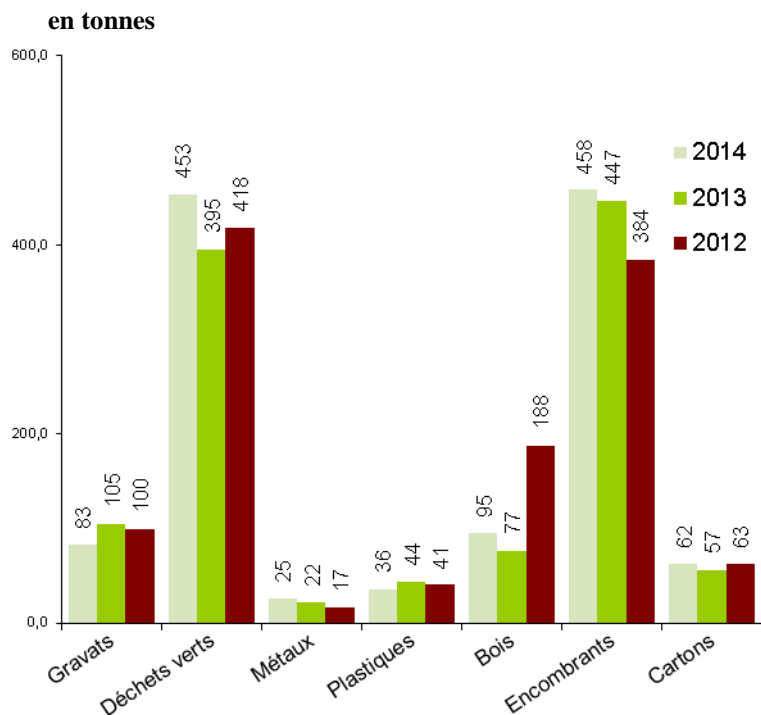
⇒ Le RELAIS assure un enlèvement des textiles deux fois par mois sur les deux déchetteries et deux autres points du territoire. L'équivalent de 17 tonnes de vêtements a été ainsi été recyclé.

Point d'enlèvement	Déchetterie de Montcornet	Déchetterie de Rozoy-sur-Serre	Ancienne Gare Montcornet	Parking « ECOMARCHE »
Tonnage collecté	5.8 T	2.5 T	3.1 T	5.6 T

⇒ Pour les 2 déchetteries, 1 268 tonnes de déchets comprenant les D3E et les déchets dangereux des ménages (hors branches broyées) ont été réceptionnées en 2014 (soit 171 kg/hab/an). Le coût de l'enlèvement et de traitement de ces déchets est de :

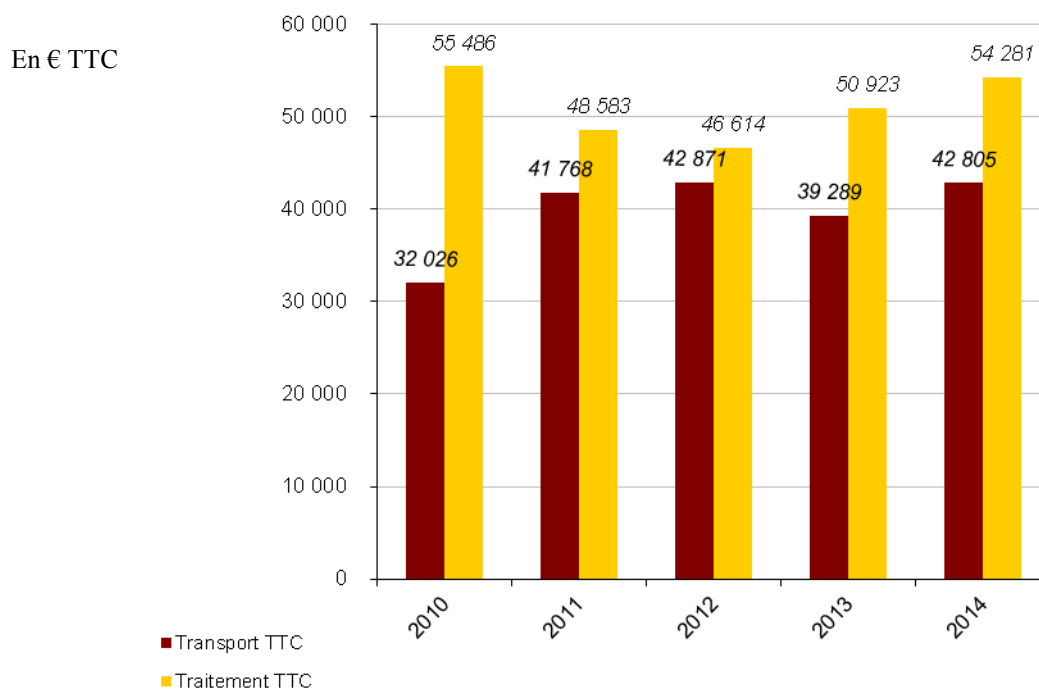
- 41 485 € T.T.C. pour l'enlèvement
- 55 601 € T.T.C pour le traitement

Evolution des tonnages traités de 2012 à 2014



On constate une hausse globale des déchets réceptionnés marquée par l'apport massif de déchets verts.

Evolution des coûts de fonctionnement des deux déchetteries



L'augmentation de la TVA de 7 % à 10 % a entraîné une hausse des dépenses du service.

Fonctionnement du broyeur sur déchèterie et dans les communes

	Volume de broyat	Heure de fonctionnement	Maintenance	Moyen humain		Carburant	
				ETP	Brut + charge	Qtté	Coût en € TTC
2010	500 m ³	296 heures	347.60 €	0.1	2059.2 €	744 L	1116 €
2011	352 m ³	176 heures	521.39 €	0.1	2 138.2€	500 L	1000 €
2012	364 m ³	182 heures	431.12 €	0.1	2 190.2 €	889 L	1 378 €
2013	318 m ³	159 heures	378.19 €	0.1	2 200.2 €	666 L	1 005.43 €
2014	438 m ³	219 heures	1 053.97 €	0.1	2 226.05 €	846 L	1 184.50 €

☞ 1m³ de broyat au sol en 30 minutes de fonctionnement du broyeur
 Consommation SP95 : 5 à 6 litres / heures

2- DECHETS DANGEREUX des MENAGES

DECHETTERIE DE MONTCORNET ET DE ROZOY-SUR-SERRE

	Société	Quantité	Coût de traitement
Batteries	VALRECOISE	Vol récurrent	Reprise gratuite
Huile de vidange usagée	VALRECOISE ⁽³⁾	1710 litres	
Piles	COREPILE ⁽¹⁾	550 kg	Reprise gratuite
Pneus	SEVIA-Véolia ⁽²⁾	4.37 tonnes	

(1) transport assuré par la société ECO-PHU,

(2) 1 tonnes de pneus = 132 pneus,

(3) 1000 litres d'huile de moteur usagé = 1 tonne

Société	Type de DDS	Quantité en kg	Traitement en €
CHIMIREC VALRECOISE	Produits Non identifiés	272.0	1 088.0 €
	Bidons d'huile vides	445.0	356.0 €
	Néons	293.0	146.5 €
	Ampoules	24.0	12.0 €
	Radiographies	63.0	40.9 €
	Conso. Informatiques	126.0	81.9 €
	Acides	8.0	14.4 €
	Bases	18.0	32.4 €
	Produits pâteux	1 424.0	783.2 €
	Solvants	26.0	33.8 €
	Produits phytosanitaires	201.0	261.3 €
	Comburant	0.0	0.0 €
	Emballages souillés	0.0	0.0 €
	Aérosols	33.0	59.4 €
	Filtres usagés	111.0	26.6 €
	TOTAL 1		3 044.0

ORTEC	Acides	28.0	Filière REP
	Bases	33.0	
	Produits pâteux	7 561.0	
	Solvants	144.0	
	Produits phytosanitaires	109.0	
	Comburant	37.0	
	Emballages souillés	1 382.0	
	Aérosols	261.0	
	Filtres usagés	218.0	
TOTAL 2		9 773.0	0 € TTC

TOTAL 1+2	12 817.0 kg	3 230.14 € TTC
------------------	--------------------	-----------------------

3- DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RQUES INFECTIEUX

Le point de regroupement des collecteurs à aiguilles est accessible uniquement pour les particuliers et est situé sur la déchetterie de Montcornet.

En € TTC	Collecteurs 1.5 L		Fûts 50 L		Transport		Traitement		TOTAL
	Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant	Qtté	Montant	
2011	200	306.20 €	16	58.52 €	3	262.31 €	122 kg	354.06 €	981.09 €
2012	100	159.10 €	15	inclus ds traitement	4	258.96 €	124 kg	253.00 €	671.06 €
2013	0	0.00 €	12	Inclus traitement	2	185.37 €	37 kg	268.17 €	379.21 €
09/01/2014	0	0.00 €	0	Traitement inclus	2	92.41 €	42 kg	44.49 €	136.90 €

Depuis le 1^{er} février 2014, les DASRI sont pris en charge gratuitement par l'éco-organisme DASTRI. La fréquence a été fixée à un enlèvement par trimestre

LES RECETTES DE VALORISATION

Deux déchetteries	Quantités	Filières de valorisation	TOTAL
DEEE*	27.91 tonnes	Eco-systèmes	1 685.46 €
Métaux	25.46 tonnes	Recyclages des Vallées	0.00 €
Cartons	62.24 tonnes	Recyclages des Vallées	0.00 €
		Montant perçu	1 685.46 €

*DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

** DDS : Déchets Dangereux Spécifiques

LE COMPOSTAGE



Les indicateurs techniques

Principe de l'opération

L'opération de compostage individuel repose sur une démarche volontaire des ménages. La Communauté de Communes propose à prix réduit aux habitants du territoire des composteurs en plastique et en bois de différente capacité. Les personnes ont été informées du projet par une vaste campagne de communication (article dans la presse, dans le bulletin intercommunal, permanence en mairie, plaquette). A ce jour, 484 foyers participent à l'opération.

Matériel proposé

↳ **Composteur en bois**

Fournisseur : **AAPH** 3, rue Jean Moulin 08 000 CHARLEVILLE MEZIERES

Conception : composteur modulable conçu en pin traité de classe IV fermé à l'aide d'un couvercle. Présence d'une trappe en bas et en haut pour le brassage et l'extraction du compost.

Capacité proposée : 400 litres et 600 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit	Dimension I X P X H
400 L	50 kg	93X90X30	93X90X85
600 L	62 kg	109X105X28	109X105X85

↳ **Composteur en plastique**

Fournisseur : **QUADRIA** 4721, Avenue du Las 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC

Conception : composteur modulable conçu en plastique recyclé fermé à l'aide d'un couvercle et d'une porte latérale à charnière.

Capacité proposée : 420 litres et 800 litres

Capacité	Poids	Dimension du Kit
420 L	16 kg	79X79X105
800 L	30 kg	Ø109X85

↳ **Bio seau**

Conception : plastique recyclé

Capacité : 10 litres

↳ **Guide du compostage**

L'acquisition d'un composteur relève d'une démarche volontaire du foyer. Il est remis aux ménages avec un guide de compostage et un bio seau.

Foyers participant à l'opération

↳ Nature des réservations

	Modèle plastique (420 L)	Modèle plastique (800 L)	Modèle bois (400 L)	Modèle bois (600 L)	Composteur total réservé
2003	116	131	15	36	300
2004	11	7	2	3	23
2005	8	20	2	12	42
2006	9	7	1	6	23
2007	18	10	0	1	29
2008	10	3	0	6	19
2009	25	0	1	6	32
2010	16	0	0	1	17
2011	4	0	0	0	4
2012	5	0	0	0	5
2013	12	0	0	0	12
2014	7	0	0	0	7
Stock	26	0	0	0	26

2013 : Achat de 45 composteurs de 420 L

ANNEXE 1 : Evolution des gisements collectés

Evolution des tonnages collectés par mode de collecte

Mode de collecte	Ratio 2009 kg/hab/an	Ratio 2010 kg/hab/an	Ratio 2011 kg/hab/an	Ratio 2012 kg/hab/an	Ratio 2013 kg/hab/an	Ratio 2014 kg/hab/an
Population	7 454	7 473	7 457	7 416	7 474	7 420
Collecte hebdom.	315.5	307.3	308.0	296.9	293.8	292.4
Collecte en A.V.	2.4	2.6	1.3	3.1	1.3	1.6
Déchetterie haut de quai et D3E	174.0	175.0	174.0	165	156.0	168.0
TOTAL - kg/hab/an	492	485	483	465	451.1	462

On enregistre une légère hausse de l'ensemble des tonnages collectés sur le territoire.

Répartition de l'ensemble des déchets traités en fonction des filières de traitement

	FLUX	2012		2013		2014	
		Tonne	Tonne	Tonne	en %	Tonne	en %
ENFOUISSEMENT C.E.T. classe 2	Déchets ultimes	1 576 T	46.78%	1566 T	47.43 %	1 575.9 T	46.20%
	Tout venant	384 T	11.37%	448 T	13.53 %	458.0 T	13.43%
	TOTAL	1 960 T	58.06%	2 012 T	60.97 %	2 033.9 T	59.63%
COMPOSTAGE	Déchets verts	418 T	12.38%	395 T	11.96 %	453.0 T	13.28%
VALORISATION DES MATRERIAUX	Emballages Triés/réceptionnés	294.8 T	8.73%	292.7	8.87 %	263.8 T	7.73%
	Verre	351.2 T	10.40%	357.6 T	10.83 %	377.1 T	11.05%
	Plastique-AV	41.1 T	1.21%	44.2 T	1.34 %	36.2 T	1.06%
	Bois-AV	187.8T	5.56%	76.7 T	2.32 %	95.2 T	2.79%
	Métaux - AV	16.8 T	0.49%	21.9 T	0.66 %	25.5 T	0.74%
	Cartons - AV	62.8 T	1.86%	52.7 T	1.59 %	62.2 T	1.82%
	Textiles	17.7 T	0.52%	15.0 T	0.45 %	17.0 T	0.50%
	DEEE	12.1 T	0.36%	20.0 T	0.60 %	27.9 T	0.82%
	Huile de moteur usagé	2.3 T	0.07%	0.6 T	0.02 %	1.7 T	0.05%
	Piles	0.6 T	0.02%	0.5 T	0.02 %	0.5 T	0.01%
TOTAL	987.0 T	28.86%	882.0 T	26.72 %	907.1 T	26.59%	
INCINERATION	Déchets Dangereux des Ménages	5.4 T	0.16%	7.2 T	0.22%	12.3 T	0.36%
	Pneus	4.8 T	0.14%	4.2 T	0.13%	4.4 T	0.13%
	TOTAL	10 T	0.30%	11 T	0.34 %	16.7 T	0.49%

⇒ **40 % des déchets produit sur le territoire sont valorisés.** Les 60% restant (encombrants, déchets ultimes) sont enfouis au Centre de Stockage de Déchets Ultimes (société EDIVAL à Flavigny-le-Grand).